



S'engager dans le réseau Ritimo

Depuis 1985, le réseau Ritimo fédère en France plus de 70 structures engagées collectivement dans un projet de mobilisation citoyenne pour la solidarité internationale.

Inscrivant son action dans le courant altermondialiste, il se fixe comme principal objectif de mettre à la disposition des publics une information plurielle, critique, diversifiée qui privilégie les sources associatives du Nord et du Sud.

Chacune des structures Ritimo agit localement auprès de publics variés comme :

- espace ressource
- espace d'animation
- lieu d'échanges et de facilitation pour créer des alliances.



Qui peut rejoindre le réseau ?

Toute structure sensible aux valeurs et activités du réseau Ritimo (solidarités, mobilisation citoyenne, information alternative...) peut devenir membre comme par exemple :

- Un centre de ressources
- Un acteur de la solidarité internationale
- Un lieu d'accueil ouvert aux publics
- Un espace inter-associatif
- Un lieu d'éducation populaire
- Un média
- Un centre de documentation et d'information
- Une maison des jeunes et de la culture
- Un centre social
- Un organisme de la coopération décentralisée
- Un café citoyen
- Une boutique Artisans du Monde
- Un lieu culturel ou écologique alternatif...

Avec quelles plus-values ?

- Être alimenté.e régulièrement en documentations et informations sur le développement durable, la solidarité internationale, la défense des droits humains.
- Renforcer ses connaissances et savoir-faire en participant à des temps de rencontres et d'échanges.
- Échanger au sein de groupes de travail sur les jeunes et la solidarité internationale, sur l'éducation à la citoyenneté internationale, sur l'éducation à l'information et au numérique, sur l'organisation de formations.
- Suivre ou organiser des formations à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, à Internet, aux logiciels libres, à la documentation et à la gestion d'un centre de ressources.
- Réaliser des productions documentaires, des documents pédagogiques portant sur la solidarité internationale.
- Participer à l'alimentation de bases de données documentaires et de sites d'informations en ligne.
- Être représenté.e au niveau national dans des collectifs, des campagnes, auprès des pouvoirs publics.

Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale

Ritimo, le changement par l'info ! www.ritimo.org

Être membre

Le réseau Ritimo compte actuellement une cinquantaine d'associations membres

CONCRÈTEMENT ?

L'engagement dans le réseau Ritimo est formalisé par la signature de la charte et d'une convention d'adhésion dans laquelle l'organisation membre mentionne ce à quoi elle s'engage vis-à-vis du réseau.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé par l'A.G. Il est actuellement de 100€ pour une nouvelle adhésion et varie ensuite entre 50 et 150€ annuels suivant la taille de l'organisation.

Quelles conditions d'engagement ?

- Être une association loi 1901 ou une coopérative SCOP ou SCIC dont l'objet participe à la réalisation des objectifs de la charte Ritimo.
- S'engager à participer aux activités d'information et de documentation du réseau par la mise à disposition du public d'un fonds documentaire vivant, c'est-à-dire qui intègre régulièrement de nouvelles acquisitions et dont les documents circulent (consultation, prêt, diffusion).
- S'engager à fournir une réponse personnalisée au public, c'est-à-dire adaptée à la demande d'information et qui peut être assurée par des rendez-vous physiques, des permanences téléphoniques ou par des réponses aux courriels.
- Participer au moins à une Assemblée générale sur les deux organisées chaque année (à Paris en hiver et en province au printemps).
- Des niveaux d'engagement allant au-delà de ces niveaux minimums sont évidemment possibles, comme, par exemple, alimenter les bases de données ou le site Internet de Ritimo, mener des actions d'animation et d'éducation à la solidarité internationale, participer à des commissions de travail (Démarches éducatives, Information...), participer à des formations et des rencontres thématiques ou s'impliquer au sein du Conseil d'administration du réseau.

Adhérer au réseau, c'est avoir accès à...

- des formations (en tant que participant ou co-organisateur)
 - à la documentation
 - en éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
 - en accompagnement de jeunes dans des actions de solidarité internationale
 - en communication
 - à la mise en place de sites Internet sous SPII
 - à l'utilisation d'outils numériques libres.
- des commissions de travail
Ces commissions permettent aux membres de mutualiser leurs expériences, leurs réflexions, leurs pratiques et de travailler sur des chantiers propres à Ritimo.
 - La commission Information oriente et accompagne la politique éditoriale du réseau.
 - La commission Démarches éducatives réfléchit sur les animations de sensibilisation, favorise les échanges de pratiques, produit des outils pédagogiques, organise des formations.
 - La commission PMB forme aux pratiques documentaires.
- une représentation dans des collectifs, des campagnes et auprès des organismes institutionnels
En participant à des campagnes, à des actions collectives et en signant des campagnes d'opinion, le réseau Ritimo représente l'ensemble de ses membres dans des dynamiques d'envergure nationale ou internationale.

■ des productions documentaires

Chaque production Ritimo est envoyée gratuitement aux membres. En outre, deux fois par an, les membres choisissent un certain nombre d'ouvrages et d'outils pédagogiques sur une liste thématique qui leur sont offerts.

■ des soutiens financiers

Chaque année, une partie des subventions obtenues par Ritimo est rétrocédée aux membres selon diverses modalités : soutien aux activités d'information décentralisées, appui éditorial et financier pour produire des documents, intéressement (50 %) à la diffusion des documents Ritimo, appuis financiers pour l'organisation d'activités inter-membres ou relais...

■ une réflexion sur l'ECSI, sur les solidarités, sur l'information et le numérique, sur l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, sur l'organisation de mobilisations citoyennes, sur les campagnes en cours...

Cette réflexion est partagée de façon ininterrompue par la participation aux listes de discussion qui permettent aux membres et relais d'échanger quotidiennement sur toutes les questions qui se posent dans le cadre de leurs activités, et au travers des temps de travail et d'échanges pendant les assemblées générales et /ou les groupes de travail.

Être relais

Ce statut concerne les structures qui, faute d'être association ou coopérative, ne peuvent pas prétendre au statut de membre. Il peut également intéresser les organismes qui ne peuvent s'engager sur la charte du réseau tout en souhaitant participer à ses activités et diffuser ses productions. Il permet d'être identifié comme un point ressource sur la solidarité internationale et de bénéficier de la majorité des services et activités Ritimo. Le réseau compte actuellement une vingtaine de structures relais.

CONCRÈTEMENT ?

Pour devenir relais Ritimo, il faut signer une convention initiale, puis renouveler son adhésion chaque année.

Le montant de la cotisation initiale est de 250€. La cotisation de renouvellement annuel coûte 100€.

Le dispositif relais Ritimo s'adresse à tous types de structures, sans condition statutaire, qui souhaitent prendre part aux activités de Ritimo et informer sur la solidarité internationale. On trouve actuellement parmi les structures engagées des collectifs associatifs, des collectivités locales, des associations étudiantes, des structures d'éducation populaire, des éco-lieux, des points informations jeunesse, des réseaux régionaux multiacteurs pour la coopération internationale...

Être relais Ritimo permet...

- d'être référencé comme un point d'information sur la solidarité internationale et d'utiliser un logo « relais Ritimo » pour sa communication.
- d'obtenir gratuitement des ouvrages et des outils pédagogiques une fois par an.
- de recevoir un exemplaire gratuit de chaque production Ritimo et de bénéficier d'une politique tarifaire préférentielle pour la diffusion des documents (50 %).
- de participer à des formations et d'en co-organiser (aux mêmes conditions que les membres).
- de participer à certains travaux des commissions Ritimo, d'alimenter le site Internet et les bases de données.
- de bénéficier d'appuis financiers pour l'organisation d'activités inter-membres ou relais.
- de participer aux travaux de l'Assemblée générale de Paris (hiver).



RITIMO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/reseau.ritimo/

twitter.com/reseau_ritimo

vimeo.com/ritimo



ritimo

Ritimo

21 ter, rue Voltaire

75011 Paris

Tél: 01 44 64 74 14

www.ritimo.org

**Envie de devenir
membre ou relais**

Ritimo? Contactez:

Myriam Merlant
chargée des publications
et de l'animation
du réseau

m.merlant@ritimo.org

Tél. 06 21 82 09 34

Le réseau Ritimo, c'est aussi...

■ des appartenances :

- CRID
- Coordination SUD
- Educasol
- Festival des Solidarités
- Campagne AlimenTerre
- Collectif Éthique sur l'étiquette
- Campagne Une seule Planète :
des alternatives pour des transitions solidaires
- Plate-forme des ONG françaises pour la Palestine
- France Volontaires
- Forum mondial des médias libres
- Collectif des associations citoyennes...

■ **Un agrément** en tant qu'association
complémentaire de l'enseignement public
(ministère de l'Éducation nationale)

■ **Une habilitation pour la formation
professionnelle.**

Ritimo en 10 dates

- 1985** Dépôt des premiers statuts Ritimo
et adoption de la charte
- 1996** Création du 1er site Internet
- 2001** Lancement du dispositif relais
- 2004** Parution du premier guide,
« Partir pour être solidaire ? »
- 2006** Premier agenda
de la solidarité internationale
- 2008** Premier numéro de la collection Passerelle
- 2009** Première participation au Forum social
mondial et premier Forum des médias libres
(Bélem, Brésil)
- 2010** Premier cycle de formations sur Internet
destiné à des publics extérieurs
- 2015** Adoption de la charte des médias libres
à Tunis
- 2017** Ouverture de Ritimo aux coopératives